

Le développement durable au Maroc

« Une analyse croisée selon la triple performance dans un contexte de dérèglement climatique et de crise systémique induite par la pandémie de la Covid-19 »

Sommet euro-méditerranéen des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires

Abdellah MOUTTAQI

Membre du CESE du Royaume du Maroc

Secrétaire général de l'office national des hydrocarbures et des mines

1. Panorama général

Le Modèle de développement du Royaume du Maroc est basé sur la convergence des enjeux socioéconomiques et l'adoption des stratégies sectorielles volontaristes dans de nombreux secteurs (agriculture, industrie, tourisme, commerce, NTIC, pêche maritime, logistique, innovation, énergie, mines).

La promotion du développement humain et de la solidarité sociale constitue également l'un des piliers centraux de ce modèle ; elle se concrétise par l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), la mise en place du Régime d'Assistance Médicale (RAMED) au profit de la population démunie et celle de l'Assurance Médicale Obligatoire (AMO), la généralisation de la scolarité, la réforme de l'éducation, l'accès à l'eau potable en milieu rural (Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau Potable des Populations Rurales - PAGER) et l'électrification du rural (Programme d'Electrification Rurale Global - PERG) ainsi que le Programme National des Routes Rurales (PNRR)...

En offrant une meilleure visibilité, cette convergence s'accompagne aussi par une intégration de plus en plus grande de la composante environnementale.

Sur le plan des réalisations, plusieurs avancées ont été enregistrées :

- Recul de deux tiers, du taux de pauvreté.
- Doublement du revenu par habitant.
- Evolution du PIB à un rythme annuel moyen de 4% entre 1999 et 2019.
- Recul de l'analphabétisme et généralisation de l'enseignement primaire
- Grands chantiers structurants d'infrastructures (autoroutes, ports, aéroports...).
- Stratégies sectorielles ambitieuses.
- Avancées en matière de droits et des libertés publiques.

Le Maroc traverse depuis quelques années une étape décisive du processus de transformation structurelle de son économie. Cette transformation est reflétée par un changement du profil de la croissance et de sa structure. Il est utile de rappeler dans ce sens que les exportations de l'automobile sont arrivées, dès 2014, à détrôner le phosphate et dérivés, en tant que première rubrique à l'export dans la balance commerciale, pour atteindre près de 27,35% des exportations totales en 2019 contre 17,36% pour le phosphate et dérivés.

Afin d'améliorer la performance du modèle actuel et de relever un certain nombre de défis socio-économiques à même de répondre aux attentes des citoyens, le Maroc, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Que Dieu l'Assiste, est en train de revoir son modèle de développement. Une commission spéciale a été nommée à cet effet.

2. Le concept du développement durable au Maroc

Pour appréhender cette question, je présente une analyse croisée selon la triple performance dans un contexte de dérèglement climatique et de crise systémique induite par la pandémie de la Covid-19. Seront donc examinés les engagements institutionnels du Maroc ainsi que l'état d'avancement de certains axes thématiques.

3. Engagements du Maroc envers le développement durable

- Le Maroc a ratifié les trois conventions issues du processus de la Conférence de Rio et qui portent sur la lutte contre les changements climatiques, la protection de la biodiversité et la lutte contre la désertification. Le Maroc est également engagé dans l'agenda 2030 des nations unies pour le développement durable.
- La Constitution de 2011 qui fait du développement durable un droit de tous les citoyens, définit les rôles des différentes parties prenantes et élargit le domaine de compétences du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) qui donne son avis sur l'économie nationale et sur le développement durable.
- Plusieurs lois, dont entre autres :
 - Loi Cadre 99-12 portant Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable, et de laquelle émane la Stratégie Nationale du Développement Durable 2016- 2030.
 - Loi 12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement (EIE).
 - Loi 81-12 relative au littoral.
 - Loi 36-15 sur l'eau.
 - Loi N°49-17 relative à l'évaluation environnementale stratégique : outil préventif qui peut assurer un équilibre entre l'investissement, la protection de l'environnement et la prise en considération de la durabilité.

4. Stratégie Nationale du Développement Durable 2016- 2030 (SNDD)

- **Vision de la SNDD :**

Le diagnostic a révélé que la majorité des politiques englobe les ingrédients de la durabilité, mais il a souligné la nécessité d'une stratégie globale, qui fixerait le cap de l'ensemble des politiques publiques.

Ce cap est donné par la vision suivante : ***Mettre en œuvre les fondamentaux d'une économie verte et inclusive au Maroc d'ici 2030*** ».

- **Principes de la SNDD :**

- La conformité internationale selon les bonnes pratiques et en tenant compte des défis sur lesquels le Royaume du Maroc s'est engagé en matière de développement durable, à savoir la lutte contre les changements climatiques, la lutte contre la désertisation ainsi que la protection de la biodiversité.
- La conformité avec les principes de la loi cadre 99-12.
- L'engagement des différentes parties prenantes à atteindre des objectifs communs et qui contribuent à répondre à des enjeux clés en matière de développement durable.
- L'opérationnalisation en s'appuyant sur les stratégies, les plans et les programmes en cours de mise en œuvre.

- **Piliers de la SNDD**

- Economie : renforcer durablement la compétitivité économique.
- Social : assurer un développement humain et une cohésion sociale.
- Culture : assurer un développement propre aux spécificités culturelles.
- Environnement : systématiser la prise en compte des problématiques environnementales.

5. Performances sectorielles

- **Électrification rurale, assainissement et gestion des déchets**

	2020
Électrification rurale	99,7%
Raccordement au réseau de l'assainissement liquide	76%
Traitement des eaux usées	53% (152 stations en exploitation et 76 en cours de réalisation)
Collecte des déchets ménagers	90%
Enfouissement dans décharges contrôlées	63%

- **Capital naturel**

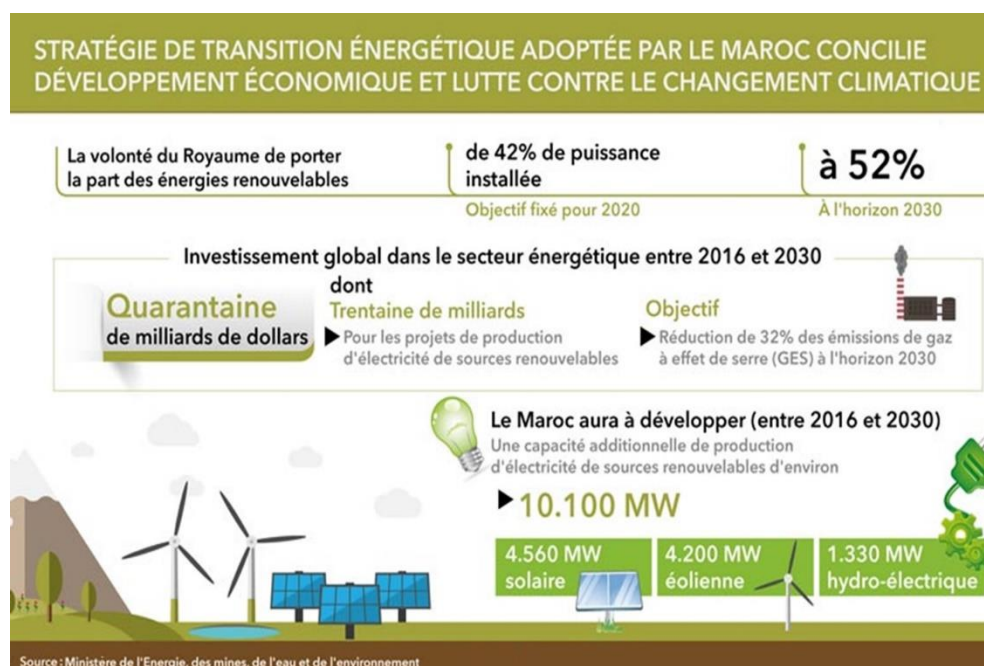
Le niveau de prise en compte de la durabilité est appréhendé par des indicateurs composites. Dans le cadre de l'étude sur l'évaluation de la richesse globale du Royaume pour la période 1999- 2013, le CESE a utilisé l'Epargne Nette Ajustée (ENA).

L'évolution de l'ENA qui a été positive entre 1999 et 2006, s'est dégradée pour s'établir à 14,8% en 2013 contre 24,1% en 2006, perdant ainsi plus de neuf points en sept ans. La valeur positive de l'ENA montre que le modèle est durable, mais sa tendance baissière révèle qu'il n'est pas soutenable et souligne donc la nécessité de revoir le mode d'utilisation de certaines ressources naturelles, notamment hydriques et celles liées aux écosystèmes forestiers et pastoraux.

Pour remédier à cette situation, le Maroc a adopté le Plan stratégique de l'eau (PNE) 2020-2050, Programme prioritaire national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020–2027 (gestion de la demande, stockage des eaux superficielles, traitement des eaux ; eaux non conventionnelles...). La Stratégie nationale de développement du domaine forestier « Forêts du Maroc 2020-2030 a été également lancée et pour valoriser les écosystèmes et la biodiversité, 35 nouveaux sites d'intérêt biologique (SIBE) sont en cours de promotion. Pour la valorisation intégrée de tout le potentiel offert par les écosystèmes maritimes, le CESE a recommandé la mise en place d'une Stratégie Nationale de l'Economie Bleue durable et inclusive.

• Transition énergétique

Le Maroc a lancé depuis 2009 une stratégie volontariste pour le développement de la part des énergies renouvelables dans le mix électrique. Les chiffres clés de cette stratégie sont donnés par le graphe suivant :



En raison de l'importance de la question énergétique, le CESE vient de publier un avis dans lequel « **la consommation d'énergie n'est plus considérée comme un simple ingrédient de la croissance, mais comme le véritable déclencheur d'une nouvelle émergence verte du Maroc** ». Le CESE recommande de « **mettre en place une nouvelle stratégie afin d'accélérer la transition énergétique et installer le Maroc dans la croissance verte** ».

Le CESE considère que la nouvelle stratégie énergétique devra :

- Être socialement juste, équitable et inclusive, responsable sur le plan environnemental et soutenable sur le plan financier. Elle doit en définitive, permettre de bien gérer les impacts, en maîtrisant et en minimisant les plus nocifs d'entre eux et en maximisant les plus avantageux pour l'ensemble de la communauté.
- Être planifiée de manière holistique et s'articuler autour de l'augmentation de la part des EnR dans le mix énergétique, de la maîtrise de la demande par la promotion de l'efficacité énergétique et de la production décentralisée, l'émergence et le développement de filières du futur autour du « Power to X », le soutien de l'innovation et de l'appropriation technologique au service de l'intégration industrielle.
- S'accompagner d'une refonte de la gouvernance pour s'adapter aux évolutions du secteur et d'une reconfiguration des politiques publiques qui touchent à l'énergie en traitant de manière coordonnée et intégrée, plusieurs politiques connexes, actuellement, pensées et élaborées en silos.
- Reposer sur une adhésion citoyenne élargie avec l'implication des citoyens et des territoires pour lier la transition énergétique aux enjeux du développement local.

Au niveau international, le Maroc a des atouts pour prendre une place dans la nouvelle économie verte et notamment la filière hydrogène (élaboration d'un nouveau partenariat avec l'Europe)

- **Avis du CESE sur les villes durables**

Conscient de l'importance de la durabilité dans les espaces urbains, le CESE a recommandé les inflexions suivantes :

- Faire de la ville un projet de société commun suffisamment démocratisé, partagé et approprié par ses citoyens.
- Professionnaliser les méthodes de gouvernance et de management opérationnel de la ville.
- Accompagner les différentes composantes de la société civile des villes pour assumer leurs prérogatives en matière de participation, concertation et de consultation et d'évaluation des programmes de développement auprès des instances de gouvernance locale et régionale.
- Eriger l'emploi des femmes et des jeunes comme première priorité de développement des villes.
- Rendre l'espace public sûr aux femmes.
- Développer les valeurs de vivre ensemble et le sentiment du bien-être des citoyens.
- Asseoir une culture du développement durable et d'une éducation à la citoyenneté active.
- Faire de l'innovation et la recherche & développement des leviers de durabilité de la ville du Maroc.
- Faire de l'attractivité et la compétitivité économique soutenable de la ville au Maroc catalyseur de réduction des inégalités sociales.

- **Agenda climatique**

Le Maroc s'est engagé dans l'agenda climatique en portant, au travers de sa Contribution Nationale Déterminée (NDC), son objectif de réduction de ses émissions de GES à 42% à l'horizon 2030. Il a présenté en mars 2019 le Plan Climat National (PCN) qui détaille les objectifs en termes d'adaptation et d'atténuation ainsi que les financements nécessaires pour leur réalisation.

Faible émetteur, le Maroc est un pays vulnérable au changement climatique. Historiquement, le Royaume a connu 20 années de sécheresse au cours des 70 dernières années, soit près du tiers de cette période. Pour l'avenir, de nombreuses études prospectives indiquent que le climat va devenir de plus en plus aride au Maroc, en raison d'une baisse de pluviométrie, d'une augmentation de température et de l'apparition plus fréquente d'événements extrêmes. Certains secteurs économiques ou écosystèmes sont particulièrement vulnérables au changement climatique, dont l'eau, l'agriculture, la pêche maritime, le littoral, la forêt et la santé.

Le Maroc met en œuvre une approche sectorielle, adaptée aux circonstances et aux spécificités des entités territoriales : les zones de montagne, le littoral, les oasis, les zones agricoles (dont les zones agricoles désertifiées) et les zones urbaines.

La répartition des objectifs entre atténuation et adaptation ainsi que les budgets correspondants sont donnés ci-dessous :

	Objectif inconditionnel	Objectif conditionnel	Besoin financier
Volet atténuation	Réduction de 17% des émissions de GES par rapport au cours normal des affaires (CNA) Potentiel de réduction de 257,8M TéquCO2	Réduction additionnelle de 25% par rapport au CNA, réalisable sous certaines conditions Potentiel de réduction de 265,6M de TéquCO2	50 Milliards USD entre 2010 et 2030 (dont 24 MM USD conditionnés par un financement international)
Volet adaptation	Objectifs précis à horizons 2020 et 2030 pour les secteurs de la pêche et de l'agriculture, de l'eau, des forêts pour un budget minimum de 35 milliards de dollars américains.		

6. Vision du CESE pour le Nouveau Modèle de Développement

Le CESE a contribué à la réflexion nationale pour la refonte du modèle économique actuel. Neuf grands choix ont ainsi été identifiés :

- Un système d'éducation et de formation national, centré sur l'apprenant, basé sur la capacitation, la responsabilisation et la motivation des acteurs dans l'objectif de former un citoyen acteur du progrès économique et social.
- Une nouvelle génération de services publics performants et accessibles basés sur la responsabilisation des acteurs et tirant complètement parti de l'opportunité de la transformation digitale.
- Des femmes autonomes et actrices de développement et exerçant leurs droits pour une pleine participation à la vie économique, sociale, politique et culturelle.
- Un monde rural intégré valorisé, attractif et connecté.

- Un environnement garantissant une concurrence saine et régulant les avantages, la rente de situation et les privilèges.
- Une transformation structurelle de l'économie.
- Une solidarité organisée visant la réduction des inégalités sociales et territoriales apportant une protection sociale universelle et financée par une juste contribution des citoyens.
- Un capital naturel protégé, valorisé et résilient pour favoriser une croissance durable.
- Un Etat de droit, garant de l'intérêt général, menant une action publique territorialisée basée sur la cohérence, la transparence, l'efficacité et l'évaluation systématique.

7. Les impacts sanitaires, économiques et sociaux de la " Covid-19 " et leviers d'actions envisageables

Evoquer le développement durable passe aussi, en cette période, par examiner les impacts de la pandémie de la Covid 19. Dans l'avis publié dans le cadre d'une saisine de la part de la première chambre du Parlement, le CESE propose 7 inflexions majeures pour réussir la sortie de crise et favoriser une mise en œuvre optimale du nouveau modèle de développement :

- Vivre avec la Covid-19 : entre les impératifs de l'urgence et la nécessité d'adaptation.
- Renforcer les trois missions fondamentales de l'Etat et réorienter les politiques publiques pour un Maroc plus inclusif et plus résilient.
- Passer d'un système de soins à un système de santé.
- Mettre en place un système de protection sociale généralisée et des stratégies innovantes pour réduire l'informel.
- Relancer l'économie à court terme tout en renforçant sa résilience à moyen terme face aux éventuels chocs futurs.
- Développer les secteurs stratégiques pour renforcer la souveraineté du pays.
- Mettre en place une politique nationale intégrée et globale de transformation digitale

8. Deux messages pour conclure

- Au-delà de la transversalité du concept du développement durable et de la complexité de sa triple performance, il est aujourd'hui indispensable d'intégrer systématiquement et de tenir compte de deux catégories d'impacts :
 - L'impact du dérèglement climatique et ses liens directs avec le développement.
 - Les impacts des crises qu'elles soient économiques, sociales ou sanitaires ainsi que ceux liés aux risques naturels ; car on passe désormais d'une société de confiance à une société de risque.
- L'importance du partenariat pour lever plusieurs défis liés au développement durable (économie bleue, énergie, climat, migration...).